FENUA MA SYNDICAT MIXTE OUVERT POUR LA GESTION, LA COLLECTE,LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS EN POLYNESIE FRANCAISE	REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

Papeete, le 18 novembre 2026

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du Comité Syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **Mardi 17 Novembre 2026 à 09h00 dans la Salle de réunion de la Communauté de Communes TEREHEAMANU**:

- **Délibération n°34/2026** Attribuant les marchés de Traitement et Transfert des déchets de Tahiti et Moorea :
  - Lot 1 : Exploitation du CET de PAIHORO ;
  - Lot 3 : Transfert terrestre et maritime des déchets et du verre en Point d'Apport Volontaire (PAV) de Tahiti et de Moorea ;
- **Délibération n°35/2026** Relative au marché de travaux de rénovation du CRT de Motu Uta – Lot 1 : Remplacement des éléments de compactage (presse à balles et convoyeurs) ;
- **Délibération n°36/2026** Abrogeant la délibération n°24/2026/FENUAMA du 25/08/2026 et autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°07-2025 « Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du CRT de MOTU UTA – Phase 1 » ;
- **Délibération n°37/2026** Autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°03-2025 « Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne décharge communale de Punaauia, sise à la Punaru'u » ;
- **Délibération n°38/2026** Portant Décision Modificative n°1 du Budget 2026 ;
- **Délibération n°39/2026** Attribuant le Marché de fourniture et de maintenance de 2 tractopelles ;
- **Délibération n°40/2026** Relative à la réforme de véhicules et d'engins.

Le registre des délibérations du Comité Syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de publication.

Le Directeur Général

FENUA MA
République Française
POLYNESIE FRANÇAISE

LAYRLE Benoît

Siège social : Immeuble Baldwin – RDC entrée C-D – Papeete
BP : 9636 – 98716 Pirae— Polynésie française
Tel : (689) 40 54 34 50 – Fax : (689) 40 54 34 51 – accueil@fenuama.pf